

CHAPITRE XLV.

Comment un prêtre doit diriger au saint tribunal une personne religieuse qui est favorisée de grâces spéciales et demande à être dirigée dans le chemin d'une perfection éminente et extraordinaire.

Lorsque l'état d'une personne religieuse, conduite par l'Esprit-Saint et privilégiée de dons extraordinaires, exige, conformément aux desseins de Dieu sur elle, qu'elle soit dirigée dans la voie d'une haute perfection, c'est une obligation pour le confesseur de l'y faire avancer, afin de répondre aux vues que Dieu a sur cette ame : quand vous avez eu vous-même de ces sortes de personnes à conduire, n'avez-vous rien négligé pour leur avancement dans la perfection où Dieu les appelait ? et pour réussir dans leur direction, quelle méthode avez-vous suivie ? (Lorsqu'un confesseur rencontre une religieuse ainsi privilégiée, que Dieu veut élever à une perfection éminente, il doit s'étudier à connaître la manière de la conduire et lui donner des soins tout particuliers ; autrement, dit saint Jean de la Croix, il rendra à Dieu un compte rigoureux. Saint Liguori, très versé dans l'art de diriger

les personnes ainsi privilégiées, trace un plan d'exercice comme moyen de les conduire à la perfection où l'esprit de Dieu les appelle. Nous allons l'exposer : « Avant tout, dit-il, il faut supposer que ce que je vais dire ne souffre aucun obstacle de la part de la pénitente, ni obstacle de santé, ni obstacle d'emploi ou d'obéissance ; de plus, que tout cela doit se faire avec la permission du père spirituel, et même de la supérieure du monastère pour ce qui regarde les mortifications extérieures dont la communauté peut s'apercevoir.

« Pour l'oraison : 1° se livrer au moins trois heures à l'oraison mentale, une heure le matin, une heure le soir et une heure après la communion ; 2° faire une visite au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge pendant une demi-heure ou au moins un quart-d'heure. Qu'elle ait soin, dans ses oraisons et prières, de renouveler ses vœux plusieurs fois dans le jour, si elle est professe, ou les vœux qu'elle a déjà faits ; 3° réciter le rosaire, au moins de cinq dizaines, avec d'autres prières vocales ; mais que ces dernières soient en petit nombre, car lorsqu'elles sont multipliées on les récite avec peu de fruit, elles fatiguent la tête et deviennent un obstacle à l'oraison ; 4° faire un usage fréquent des oraisons jaculatoires, telles que celles-ci : *Mon Dieu et mon tout, que vous êtes bon ! O mon Dieu ! que je vous aime ! O mon Jésus, mon amour, crucifié pour moi ! Seigneur, pourquoi n'êtes-vous pas aimé de tous les hommes ? Oh ! plutôt au ciel que je ne vous eusse jamais offensé ! Je veux, Seigneur, tout ce que vous voulez.*

Quand vous aimerai-je, quand vous verrai-je face à face? Me voici; faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que son confesseur lui recommande beaucoup ces oraisons ou ces élans d'amour, et qu'elle en fasse grand cas; 5° joindre à l'oraison une demi-heure de lecture spirituelle dans les ouvrages du père Rodriguez ou du père Saint-Jure, dans les *Avis aux religieuses* ou dans un autre livre de piété, ou bien dans la *Vie des Saints*, dont la lecture est peut-être plus utile que toutes les autres; 6° communier tous les jours, excepté un jour sur chaque semaine; mais dans les neuvaines du Saint-Esprit, de Noël, de la sainte Vierge et des saints patrons, qu'elle communie tous les jours (1) et fasse chaque jour trois fois la communion spirituelle.

(1) Saint François de Sales dit: « Pour la communion, il est sans doute plus parfait de se conformer à la communauté, si ce n'est en certains cas, comme serait la fête de notre patron ou d'un saint auquel nous avons eu dévotion toute notre vie, ou quelque nécessité fort pressante; mais, quant à certaines petites ferveurs que nous avons quelquefois et qui pour l'ordinaire sont des effets tout naturels, lesquels nous font désirer la communion, il ne faut point avoir égard à cela, mais se conformer à la communauté: autrement, quand il faudra communier, l'amour-propre nous suggérera de nous en abstenir par humilité; et, quand il ne sera pas le temps de le faire, il nous portera à demander la communion, et ainsi ce ne serait jamais fait... Je trouve que c'est un très grand acte de se conformer en toute chose à la communauté et de ne s'en départir jamais de notre propre choix. *La vraie et solide piété*, ch. 58. Cependant, ce grand saint ne parle pas ici des extraordinaires où la volonté de Dieu se manifeste évidemment.

« Quant aux mortifications: 1° prendre la discipline non sanglante chaque jour pendant un quart-d'heure environ, et la sanglante deux ou au moins une fois par mois (1); 2° porter la petite chaîne de fer, depuis le matin jusqu'à l'heure du diner, et après diner une petite chaîne au bras. Qu'on défende la chaîne à la ceinture et les cilices de crin, parce qu'ils nuisent beaucoup à la santé; 3° jeûner au pain et à l'eau le samedi et les veilles des sept fêtes de la sainte Vierge, si on le peut faire commodément sans nuire à sa santé, ou du moins, ne prendre ces jours-là qu'une soupe. Dans la réfection, ordinairement ne pas prendre plus de huit onces de nourriture, à moins qu'il n'y ait quelque cause urgente et extraordinaire. S'abstenir de fruits le mercredi et le vendredi et dans les neuvaines dont nous avons parlé. Ces jours-là on peut même s'abstenir de quelque portion de la nourriture accoutumée, et mêler à ce qu'on mange des herbes amères, mais jamais de la cendre. Ne jamais manger hors les repas; car il vaut mieux, comparativement parlant, exercer journellement l'abstinence dont nous parlons, que de jeûner deux ou trois fois dans la semaine. Que le sommeil n'excède pas six heures, mais qu'il soit toujours de cinq heures: moins de sommeil rend la tête malade et empêche les exercices spirituels. Observer le silence pendant trois heures dans le jour, c'est-à-dire, s'abstenir de toute parole qui ne serait pas nécessaire (2). »

(1) On suppose que la personne a un grand attrait pour ces sortes de pénitences.

(2) Prax. conf., n. 456 et suiv.

Le confesseur, avant de diriger sa pénitente par la voie que trace saint Liguori, doit bien examiner si rien ne peut nuire à la communauté à laquelle appartient la religieuse qu'il dirige, et quelle est la volonté de Dieu sur elle. Il ne doit pas perdre de vue ce que dit saint François de Sales, « qu'il ne faut pas tenir pour inspiration les choses qui sont hors de la règle, si ce n'est en cas si extraordinaire, que la persévérance nous fasse connaître que c'est la volonté de Dieu. Je trouve que c'est un très grand acte de perfection de se conformer en toutes choses à la communauté et de ne s'en départir jamais de notre propre choix (1). »

Persuadé que les maximes suivantes, que donne encore saint Liguori pour la perfection, peuvent être très utiles aux confesseurs des âmes éminentes en sainteté, nous les transcrivons ici. Nous engageons tous les directeurs des âmes à les méditer et à s'en pénétrer, soit pour leur propre conduite, soit pour la direction des personnes éminentes en vertu qu'ils sont chargés de conduire.

« 1^o Mettre toute sa confiance en Dieu et se délier entièrement de soi-même et de ses bonnes résolutions; une forte volonté de se vaincre et se faire violence dans les occasions. *Si le défaut ou la faute ne vient pas de nous*, dit sainte Thérèse, *ne craignons pas que Dieu manque à nous donner les grâces nécessaires pour notre sanctification.*

« 2^o Éviter avec soin tout péché, quelque léger qu'il

(1) La vraie et solide Piété, ch. 58.

soit, commis de propos délibéré. *Dieu vous préserve*, disait la même sainte, *de tout péché délibéré, quelque minime qu'il soit; c'est par de petites choses que le démon fait des brèches par lesquelles entrent de grandes choses.*

« 3^o Ne pas s'attrister après ses fautes; s'en humilier sur-le-champ, en recourant à Dieu par un acte de contrition et de ferme propos, puis se remettre en paix; et faire toujours de même, quand on tomberait cent fois par jour. De plus, sainte Thérèse dit qu'il ne faut pas parler de ses tentations avec les âmes imparfaites, parce qu'on nuit par là à soi-même et aux autres.

« 4^o Travailler à se détacher de tout, des parents, des biens, des plaisirs; *autrement*, dit sainte Thérèse, *l'âme qui ne travaille pas à s'éloigner des plaisirs du monde ne tardera pas à quitter la voie de Dieu.* Fuir la familiarité des personnes de différent sexe, quelque pieuses qu'elles soient; car souvent sous le voile d'affections spirituelles le démon glisse dans le cœur de petites attaches qui ne sont pas pures. Il faut, avant tout, renoncer à sa propre estime et à sa volonté propre; bien plus, se détacher des choses spirituelles, comme de l'oraison, de la communion et des mortifications, quand l'obéissance ne les permet pas. En un mot, il faut bannir de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu et qui n'est pas suivant le plus grand plaisir de Dieu.

« 5^o Se réjouir intérieurement de se voir méprisé, bafoué et regardé comme le plus vil de tous. Oh! qu'elle est belle l'oraison que fait une âme qui embrasse vo-

lontiers les mépris, surtout dans les communautés, où cette vertu est la plus nécessaire de toutes ! Il faut, avec cela, nourrir une affection spéciale pour ses ennemis et ses persécuteurs, leur rendre service, leur faire du bien, les honorer, du moins en dire du bien et les recommander spécialement à Dieu, comme l'ont pratiqué les saints.

« 6° Nourrir en soi un très grand désir d'aimer Dieu et de lui plaire ; car, dit sainte Thérèse, *le Seigneur aime les désirs autant que s'ils étaient réalisés*. Sans ce désir, l'ame n'avancera point dans la voie de la perfection, et Dieu ne lui accordera pas des graces spéciales : *Ordinairement*, dit encore sainte Thérèse, *Dieu n'accorde des faveurs bien singulières qu'à ceux qui pendant longtemps ont désiré son saint amour*. A ce désir il faut toujours joindre la résolution de faire tout ce que nous pouvons pour plaire à Dieu : *Le démon*, dit la même sainte, *ne craint rien tant que les cœurs magnanimes et résolus* ; et ailleurs : *Dieu n'exige de nous qu'une forte résolution, pour faire tout le reste de son côté*. Il faut aussi entretenir un grand amour pour l'oraison, qui est la fournaise où s'enflamme l'amour divin. Tous les saints ont aimé l'oraison, parce que tous ont brûlé d'amour uniquement pour Dieu. Il est également nécessaire qu'on ait un ardent désir du ciel, car c'est là que les ames aiment Dieu de toutes leurs forces, bonheur auquel personne ne peut arriver sur la terre. C'est pourquoi Dieu veut que nous désirions très ardemment ce royaume que Jésus-Christ nous a acquis au prix de son sang.

« 7° Avoir une grande conformité à la volonté divine dans toutes les choses qui sont contraires à nos désirs, et faire à Dieu, plusieurs fois pendant le jour, l'offrande de nous-mêmes. Sainte Thérèse avait coutume de la faire cinquante fois par jour : *Le progrès ne consiste pas*, disait-elle, *à se procurer une plus grande jouissance de Dieu, mais à accomplir sa volonté*. Et ailleurs : *La véritable union est d'unir notre volonté à celle de Dieu*.

« 8° Etre exactement obéissant aux règles, aux supérieurs et au père spirituel. Le vénérable père Vincent Caraffe disait : *L'obéissance est la reine de toutes les vertus, car toutes les vertus obéissent à l'obéissance*. Et sainte Thérèse disait aussi : *Dieu n'exige de l'ame qui veut l'aimer, que l'obéissance*. Or, la parfaite obéissance consiste à obéir promptement, fidèlement, avec plaisir, sans examiner et sans rien demander, toutes les fois qu'il n'est pas certain que la chose commandée est un péché, ainsi que le disent saint Bernard, saint François de Sales, saint Ignace de Loyola et tous les maîtres de la vie spirituelle. Dans les choses douteuses, choisir ce qu'on présume avoir été commandé ; et lorsqu'on ne peut avoir cette présomption, prendre le parti le plus opposé à nos inclinations et à nos goûts. C'est là cette maxime tant de fois inculquée par saint François Xavier et saint Ignace : *Vince te ipsum*, travaille à te vaincre toi-même. Saint Ignace avait coutume de dire qu'une ame qui aime la mortification et qui travaille à se vaincre fait plus de progrès dans un

quart-d'heure, que d'autres immortifiées n'en font pendant plusieurs heures.

« 9° Se livrer continuellement à l'exercice de la présence de Dieu. Sainte Thérèse disait : *Tout le mal provient de ce que nous oublions que Dieu est présent.* Celui qui aime véritablement n'oublie jamais l'objet aimé. Pour conserver le souvenir de cette divine présence, il est utile de porter quelque signe particulier sur soi ou d'en avoir dans sa chambre; mais il faut surtout s'entretenir de cette sainte présence, en répétant souvent pendant la journée des actes d'amour envers Dieu et lui demandant son divin amour : *Donnez-moi, ô mon Dieu ! votre amour, et je suis assez riche, etc.* Il faut cependant que ces actes se fassent sans contrainte et sans y chercher aucune consolation sensible, mais avec une certaine suavité et le désir de plaire uniquement à Dieu. Sainte Thérèse disait : *Ne croyons pas que Dieu laisse sans récompense un seul regard vers lui pour nous ressouvenir de sa présence.*

« 10° Former l'intention de plaire à Dieu dans toutes les actions de la journée, soit spirituelles, soit corporelles, en disant : *Seigneur, c'est uniquement pour vous plaire que je fais cela.* La bonne intention est appelée l'alchimie spirituelle, qui change en or les actions, même les plus viles.

« 11° Faire toutes les années les exercices spirituels pendant huit ou dix jours, en se séparant autant qu'on le peut de toute conversation et de toute occupation qui pourrait distraire, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu et ne s'occuper que de son salut. Pareillement,

destiner un jour chaque mois pour vaquer à la retraite, etc. (1). »

Telles sont les maximes par lesquelles on peut conduire une âme à la perfection chrétienne et religieuse.)

(1) Prax. conf., n. 156 et suiv.